

Avis reçus sur le projet de PCAET et réponses apportées par le PETR de l'Alsace du Nord

Doc PCAET	SUJET	Remarques reçues dans les avis	AVIS			Réponse du PETR (en vert les points donnant lieu à une modification des documents du PCAET)
			MRAE	RGE PREF	CODEV	
ELABORATION	URBA	Elaborer un SCoT valant PCAET (mise en œuvre plus efficace de la stratégie du PCAET)	X			La révision du SCoT a été initiée en 2018 lorsque la loi ne le prévoyait pas encore. Souhait de 2 démarches conjointes et cohérentes mais distinctes (complexité administrative d'un nouveau dispositif, temporalités différentes, ...) et d'une démarche à part entière pour une 1 ^{ère} élaboration d'un PCAET. Le SCoT tiendra compte de la stratégie du PCAET.
DIAGNOSTIC	GES	Tableau de répartition par EPCI et par secteur des types de GES, comparatif Région Grand Est et France	X			Détail des GES par type de GES : compliquerait la lecture pour arriver aux mêmes conclusions que les GES par secteur (a été pris en compte de manière implicite dans le diagnostic). Comparatif SRADDET : fait dans l'évaluation environnementale stratégique (EES). Niveau France : présent sur les fiches de synthèse du diagnostic. GES comparatif par EPCI : bilan GES et énergie présenté à chaque EPCI dans le cadre du débat sur le plan d'actions mais volonté de présenter un projet collectif dans le PCAET.
	GES	GES / habitant	X			Présent dans les fiches de synthèse du diagnostic (également pour la consommation d'énergie)
	GES	Préciser la source de l'empreinte carbone totale de 10t / hab. pour l'Alsace du Nord	X			Pour la consommation de produits importés, extrapolation de la statistique nationale, expliquée dans le diagnostic partie 1.5 en p14
	GES	Ne vaut pas BEGES pour la CAH		X		En cours par la CAH directement (seule concernée).
	ENERGIE	Potential de stockage énergétique à compléter	X	X		Estimation trop aléatoire car les paramètres sont complexes et les technologies en constante évolution.
	URBA	Inventaire des friches sur l'ensemble du territoire avec potentiels de reconversion	X			A été fait pour la révision du SCoT. Rajouté dans le diagnostic PCAET p89
	MOBILITE	Identifier les principaux axes routiers	X			Rajouté dans le DIAG p45/46 et dans l'EES PCAET p45/46 (contexte)
BIODI- VERSITE	Cartographie plus précise des ZNIEFF (nombre, superficie, répartition)	X			Cartographie de synthèse des niveaux de protection existante complétée par un tableau détaillé des sites et superficies par type de ZNIEFF (EES partie 4.1. p51 à 53)	

Doc PCAET	SUJET	Remarques reçues dans les avis	AVIS			Réponse du PETR (en vert les points donnant lieu à une modification des documents du PCAET)
			MRAE	RGE PREF	CODEV	
STRATEGIE / Objectifs chiffrés	GENERAL	Pas d'objectifs 2026		X		Pas assez de recul global d'ici 2026, passera plutôt par une évaluation par action.
	SRADEET	Justifier les objectifs Energie et GES inférieurs à ceux du SRADEET	X	X		Plusieurs raisons confortent ces objectifs : - Les objectifs en absolu ne sont pas inférieurs, car les niveaux de GES et de consommation d'énergie par habitant de départ sont plus bas en Alsace du Nord que la moyenne régionale - Nouvelles consommations d'EnR industrielles prévues dans un but de relocalisation d'activités - Parc de logements plus complexe et plus coûteux à rénover (proportion de maisons individuelles de grande taille et patrimoniales) - Dynamique démographique positive sur le territoire NB. Erreur comparative dans le tableau p20 de l'avis MRAE : base 2012 pour la Région et la SNBC, base 2018 pour le PCAET. Le comparatif exact des bases 2012 figure dans l'EES p26.
	STOCKAGE CARBONE	Objectifs d'évolution du stockage carbone (hausse due aux actions et baisse due à l'artificialisation, lien avec urbanisme)	X	X		Objectif de neutralité carbone d'ici 2050 indiqué dans la stratégie (p11). Voir dans l'EES les motifs pour lesquels le projet a été retenu (chapitre V. §4 p95). Les actions de l'axe 4 orientation « 3. Développer et combiner les solutions fondées sur la nature » participent à la préservation et au développement du stockage carbone.
	POLLUANTS	Présenter les objectifs par rapport au SRADEET et chiffrer des objectifs à 2050	X	X		Evolution par polluant présentée dans le diagnostic p42/43. Objectifs SO2 et COVNM réajustés par rapport au SRADEET dans la stratégie (p33). Objectifs chiffrés SRADEET et objectifs PCAET 2050 rajoutés dans EES p26.
	ENERGIE	Objectifs relatifs aux réseaux énergétiques à traiter		X		A été traité dans la stratégie p.19 et 20.
	EnR	Pas d'objectifs chiffrés détaillés par EnR pour la production EnR 2050 Pas d'objectifs de la part d'EnR dans la consommation d'énergie		X		Les objectifs 2050 seront saisis dans la plateforme ADEME de dépôt des PCAET. Cependant, il y a beaucoup d'inconnues à 2050 car le développement local des EnR dépend aussi de l'évolution des technologies. Objectif de la part des EnR dans la consommation, rajouté dans la stratégie p 31 et dans l'EES p27.
	URBA	Pas d'objectifs concernant la réduction de la consommation d'espaces NAF		X		Sera traité dans le SCOTAN (révision en cours selon la loi climat et résilience).

Doc PCAET	SUJET	Remarques reçues dans les avis	AVIS			Réponse du PETR (en vert les points donnant lieu à une modification des documents du PCAET)
			MRAE	RGE PREF	CODEV	
STRATEGIE / Objectifs chiffrés (suite)	RESIDENTIEL	Manque objectif 2050 en nombre de logements rénovés		X		La trajectoire est d'avoir l'ensemble du parc le plus performant possible d'ici 2050, en tenant compte des caractéristiques du parc, notamment patrimoniales.
	RESIDENTIEL	Les objectifs de rénovation du résidentiel seront difficiles à atteindre			X	C'est pourquoi l'objectif de réduction de la consommation énergétique du résidentiel en Alsace du Nord est inférieur à celui du SRADDET
	AGRICULTURE	Peu de marges de manœuvre des agriculteurs pour réduire la conso d'énergie			X	L'objectif de réduction est limité, basé sur l'évolution des matériels et des pratiques culturales.
STRATEGIE / Orientations	EnR	Justifier le choix de ne pas développer l'éolien, attendre la sortie de la nouvelle carte nationale des zones favorables.	X	X		Choix stratégique assumé en regard des enjeux environnementaux et règlementaires, de l'acceptabilité sociale et du potentiel relativement limité.
	MOBILITE	Réflexion sur la prise de compétence transports et étendre ses actions sur l'ensemble du PETR, notamment la partie nord.	X	X		Compétence AOM prise par tous les 6 EPCI au 01/07/2021. Commission MOBILITE créée au sein du PETR. Réflexion à engager selon l'évolution de la mise en œuvre des actions mobilité déjà prévues au PCAET, notamment les actions mutualisées comme le covoiturage.
	ADAPTATION	Justifier l'absence d'action conduisant à une meilleure résilience du territoire face au changement climatique et compléter en estimant le coût de l'inaction dans tous les secteurs vulnérables.	X			L'adaptation et la résilience sont l'objet de tout l'axe 4 du plan d'actions du PCAET. Le coût de l'inaction est difficile à estimer (coût des catastrophes naturelles indiqué dans le diagnostic).
	URBA	Possibilités de reconversion des friches	X			Les friches ont été expressément citées comme solution de recyclage des espaces (Stratégie p 21). La fiche action 3.1.2 Réhabilitons les friches fera l'objet d'un suivi détaillé.
	URBA	Traduction dans le SCoTAN et les PLU des objectifs du PCAET		X	X	Sera fait.
PLAN D'ACTION	GENERAL	Préciser les fiches actions : valeurs de référence, objectifs visés dans le temps, impact GES et énergie, budget, suivi et mesures correctives	X			Les fiches actions seront précisées au fur et à mesure par la commission PCAET. Les actions multi-porteurs font l'objet d'une fiche de suivi détaillée des actions individuelles sur la base des indicateurs indiqués dans la fiche. Toutes les actions ne peuvent pas être directement traduites en GES ou kWh économisés.
	GENERAL	Etablir un Plan Pluriannuel d'Investissement, se répartissant entre les différentes compétences	X			Possible pour un PCAET à l'échelle d'un EPCI, mais pas à l'échelle d'un PETR en raison de la multiplicité des porteurs. Le montant des investissements est un des éléments du suivi du PCAET.
	URBA	Développer les projets de reconversion des friches, par rapport aux axes stratégiques du PCAET, dont production d'EnR	X			Cf. fiche action 3.1.2. Réhabilitons les friches (une liste des projets figure dans l'annexe de suivi). Remarque : il y a d'autres vocations prioritaires à la production d'EnR lorsque cela est possible.

Doc PCAET	SUJET	Remarques reçues dans les avis	AVIS			Réponse du PETR (en vert les points donnant lieu à une modification des documents du PCAET)
			MRAE	RGE PREF	CODEV	
PLAN D' ACTIONS (suite)	URBA	Favoriser la diminution de la consommation d'espace naturels et par la même le stockage carbone		X	X	Cf. Actions 3.1.1 Modérons la consommation foncière (SCoTAN / PLU) + 4.2.2 Résilience des espaces forestiers + 4.3.1 Préservation de la biodiversité
	URBA / BATI	Développer les actions favorisant le stockage carbone		X		Cf. Actions 4.3. Solutions fondées sur la nature (biodiversité, arbres, capacités des sols) Intégré dans actions rénovation des bâtiments (1.1.2 et 1.2.1/2/3) via les matériaux biosourcés
	URBA	Elaborer un guide à l'usage des collectivités pour intégrer dans leurs PLU des éléments favorisant la transition énergétique (exemple, la promotion des principes de constructions bioclimatiques et le recours aux productions biosourcées).	X			La transition énergétique et climatique est prise en compte dans la révision du SCoTAN. Il existe déjà des publications sur l'urbanisme et la transition énergétique et climatique. La mise en œuvre des actions en lien avec l'urbanisme pourra y prendre appui.
	URBA	Associer la population aux projets d'aménagement du territoire			X	Oui, les collectivités l'intègrent de plus en plus dans leurs pratiques.
	URBA	Encourager les regroupements locaux des services de santé et services numériques			X	Cf. Action 3.1.4 Développons les services de proximité par l'implantation de tiers-lieux : rajout des pôles de santé
	URBA / BATI	Charte-conseil pour préserver le charme des villages dans la rénovation énergétique			X	Cf. Actions 1.2.2 Elargissons le conseil et l'accompagnement de l'écorénovation du bâti et 1.2.3 Soutenons la rénovation énergétique du résidentiel (volet sauvegarde de l'habitat patrimonial)
	URBA / BATI	Favoriser la prise en compte des impacts des rénovations des bâtiments à la fois sur le paysage, la qualité de l'air et les déchets, mesures permettant de réduire l'impact des nuisances	X			Thématiques intégrées dans les actions de rénovation des bâtiments (1.1.2 et 1.2.1)
	BATI	S'inspirer de la démarche « Renov act Grand Est » pour mieux qualifier l'état énergétique du parc de logements, préciser certains objectifs et établir une feuille de route pour sa rénovation		X		Le PCAET comporte déjà des actions fortes autour du soutien et de l'accompagnement de la rénovation énergétique des logements, comprenant une articulation avec les acteurs locaux (1.2.1/2/3). Le volet de la mobilisation des professionnels est amené à être développé au cours de la mise en œuvre (ex. programme Récif+ pour les copropriétés).

Doc PCAET	SUJET	Remarques reçues dans les avis	AVIS			Réponse du PETR (en vert les points donnant lieu à une modification des documents du PCAET)
			MRAE	RGE PREF	CODEV	
PLAN D' ACTIONS (suite)	URBA / ADAPTATION	Mener une réflexion sur la mise en place d'une zone de répartition des eaux (ZRE) telle que définie l'article R. 211-71 du code de l'environnement	X		X	Les ZRE sont de la compétence du préfet. Le sujet des économies de la ressource en eau est abordé dans la fiche action 4.1.2 Diminuons la consommation d'eau potable.
	URBA / ADAPTATION	Importance des enjeux eau et biodiversité, actions de désimperméabilisation des sols (collectivités et particuliers)			X	Cf. Actions 4.3. Solutions fondées sur la nature (biodiversité, arbres, capacités des sols).
	MOBILITE	Approfondir une réflexion sur les transports en commun sur le territoire Nord (TAD ?)		X		2 commissions spécifiques « Mobilités » (élus et CODEV) développerons les réflexions sur les solutions de mobilité et la mise en œuvre des actions. L'action 1.3.11 Covoiturage est prévue à l'échelle de l'Alsace du Nord et pourra éventuellement comporter un volet solidaire. Rajout de la fiche-action 1.3.12 Etudions la faisabilité d'une liaison de transport en commun entre Sarreguemines et Niederbronn-les-Bains.
	MOBILITE	Développer une solution de transport à la demande bas carbone pour les personnes âgées			X	Sera soumis à la commission mobilité du PETR. Pourra être une déclinaison dans l'action 1.3.11 Covoiturage.
	MOBILITE	Développer la mobilité hydrogène pour les transports en commun			X	Sera soumis à la commission « mobilités » du PETR
	MOBILITE	Développer des solutions bas-carbone pour le dernier km (personnes et marchandises)			X	Sera soumis à la commission « mobilités » du PETR
	EnR	Action sur les énergies de récupération, notamment dans l'industrie		X		Cf. Action 2.3.1 Résilian (groupe de 52 industriels du Nord Alsace)
	EnR	Action sur les réseaux d'énergie		X		Pris en compte dans les actions 2.1.6 Géothermie, 2.1.5 Méthanisation et 2.1.2 Bois énergie
	EnR	Quelques mâts éoliens	X	X		Non en regard des enjeux environnementaux et réglementaires, de l'acceptabilité sociale et du potentiel relativement limité.
	EnR	S'assurer de l'acceptabilité des projets géothermie profonde et méthanisation		X	X	Inscrit dans l'action 2.1.5 Méthanisation Modification de la fiche-action 2.1.6 Géothermie (rajout mission d'expertise + hypothèses d'évolution)
EnR	Développer le solaire thermique dans les logements collectifs			X	Pas d'action spécifique rajoutée à ce stade. Fera l'objet d'une réflexion dans le cadre de l'action 2.1.1 Favorisons le développement des énergies renouvelables.	

Doc PCAET	SUJET	Remarques reçues dans les avis	AVIS			Réponse du PETR (en vert les points donnant lieu à une modification des documents du PCAET)
			MRAE	RGE PREF	CODEV	
PLAN D'ACTION (suite)	EnR	Production de bois énergie : faire le point sur le niveau d'exploitation du bois des forêts			X	Rajout action 2.1.9 Evaluons la ressource en bois-énergie
	EnR	Déploiement panneaux solaires en toitures, et notamment sur les toitures publiques pour initier la dynamique	citoyen			Cf. action 2.1.4 – Appuyons-nous sur nos infrastructures pour produire de l'électricité photovoltaïque (projets publics, privés et citoyens)
	ECONOMIE	Développer localement la formation dans les métiers de la transition climatique (« école de l'entrepreneuriat », bacs +2/+3, chantiers-école) et encourager la R&D des entreprises			X	La formation est le sujet de la rencontre annuelle du PETR d'octobre 2022 et l'abordera notamment sous cet angle.
	ECONOMIE	Ecotourisme : développer une offre hôtelière de qualité, diversifiée et innovante			X	Cf. Action 3.2.3 Soutenons l'écotourisme
	ECONOMIE	Développer l'économie circulaire			X	Cf. Actions 2.3 Economiser les ressources dans les entreprises et notamment l'action portée par le réseau Résilian qui pourra être partagée dans un cadre plus large.
	URBA / AGRICUL TURE	Actions de compensation de l'émission supplémentaire de GES liés à l'artificialisation des sols Séquestration de carbone dans les sols par la mise en œuvre de pratiques agricoles différentes	citoyen			L'économie du foncier est une thématique centrale de la révision du SCoTAN, renforcée par la loi climat et résilience. Le plan d'actions du PCAET comporte plusieurs actions visant la préservation du foncier et le développement du stockage carbone, de manière directe ou induite (cf actions 1.2.1, 1.2.2, 3.1.1, 3.1.2, 3.1.3, 4.2.2, 4.2.3 (agriculture), 4.3.1, 4.3.2, 4.3.3)
	ALIMENTA TION	Réduction de la consommation de viande et développement des plats végétariens dans les restaurations collectives	citoyen			Cf. actions de l'orientation 2.2 « Soutenir une alimentation locale et responsable » et plus particulièrement action « 2.2.4 – Faisons évoluer les menus des cantines scolaires » qui a pour objet de proposer des menus plus sains et plus responsables dans les cantines scolaires.
	DECHETS	Action déchets sur les marchés			X	Pourrait être une déclinaison dans l'action 3.4.3 Sensibilisons et formons à la réduction des déchets, transmission aux syndicats concernés.
	MOBILI- SATION	Organiser des défis			X	Cf Action 5.5 Accélérons le changement par la pratique

Doc PCAET	SUJET	Remarques reçues dans les avis	AVIS			Réponse du PETR (en vert les points donnant lieu à une modification des documents du PCAET)
			MRAE	RGE PREF	CODEV	
EVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATEGIQUE (EES)	INCIDENCE ENVIRONNEMENTALE	Détailler les incidences environnementales positives et négatives de chaque action et de décliner les mesures « Éviter, Réduire, Compenser (ERC) » (ex. couches lavables et enjeu eau, reconversion friches et enjeu biodiversité)	X			Toutes les actions ne nécessitent pas de mesures ERC. Certaines incidences négatives et mesures ERC ont été identifiées (ex. ressource bois p 102, géothermie p 99, mobilité p 97) Sera développé dans les détails dans les développements individuels de chaque projet.
		Compléter l'étude d'incidences Natura 2000 en analysant l'impact du projet de ZA couplée à une nouvelle centrale de géothermie	X			Le projet n'est à ce stade pas suffisamment défini pour pouvoir en analyser l'impact. Ce sera fait ultérieurement dans le cadre du développement du projet. (NB. Carte Natura 2000 ajoutée dans EES p116)
		Evaluer le coût de l'inaction en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique en l'absence de mise en œuvre des actions du PCAET, évoquer les bénéfices socio-économiques des actions du PCAET	X			Le coût de l'inaction difficile à estimer, il dépend de beaucoup de facteurs extérieurs. Des pistes sont mentionnées dans la stratégie. Le coût des catastrophes naturelles est indiqué dans le diagnostic.
		Expliciter sur quels critères les actions issues de la concertation ont été retenues	X			Critère = entrer dans les axes et orientations stratégiques du PCAET
		Niveaux de polluants dans l'air : comparatifs seuils OMS, nb jours dépassement seuils, zones et populations exposées	X			Modélisations ATMO des concentrations par polluants présentes dans le diagnostic chapitre IV (valeur limite = seuil OMS). Pas de problèmes majeurs identifiés sur le territoire. Cartographie du trafic routier / population ajoutée p76-77 dans l'EES.
	SUIVI	Préciser les modalités concrètes de suivi, la gouvernance, les moyens humains et financiers	X	X		Description de la gouvernance rajoutée dans l'EES p 10/11. Moyens humains : 1 personne dédiée au PETR + directrice + chargée de mission urba + 1 référent par EPCI. Budget global pas possible à définir en amont, sera intégré dans le suivi.
		Associer dans l'organisation de la gouvernance les représentants de toutes les instances et de la société civile qui ont participé à l'élaboration du projet	X	X		Les acteurs du territoire sont associés via le Conseil de développement et la dynamique « Agir ensemble pour les transitions de l'AdN ». Le suivi des actions sera partagé, sous une forme qui reste à déterminer.
		Indicateurs de résultats et indicateurs d'impact pour les fiches actions et fréquence de mise à jour	X	X		Cf. Tableau récapitulatif des indicateurs de résultats EES p 126 à 129. Un tableau de suivi des indicateurs globaux et principaux avec identification de la source sera réalisé et mis à jour annuellement.